

Assemblée des délégués de l'ASF du 16 septembre 2016 à Bâle

Durée : de 9h45 à 12h00
Présents : 55 membres et délégués / 10 invités
Excusés : HP. Beerauter (membre d'honneur), P.Betschart (SZ), T.de Courten (BL), HP. Egli (ChasseSuisse), A.Giambonini (membre), A.Illien (invité), C. Janiak (invité), H.Jenny (NE), M.Kläy (invité), A.Kocher (invité), T.Lädrach (invité), R.Manser (invité), E.Netzer (invité), HP. Philipp (membre d'honneur), P.Ritter (invité), D.Schneeberger (invité), S.Sollberger (invité), C.Starck (invité), M.Steiner (membre d'honneur), P.Suter (membre d'honneur).
Sections absentes : BeJU, SG, SO, VS romand

Ordre du jour

01. Allocution de bienvenue
02. Election des scrutateurs
03. Procès-verbal de l'AD 2015 à Andelfingen (www.forsters.ch)
04. Rapport annuel des co-présidents
05. Comptes annuels 2015
06. Dans les départements
07. Faisabilité CCT forêt suisse
08. La nouvelle comptabilité à partir de 2017
09. Budget 2017
10. Elections
11. AD 2017 à Lucerne
12. Divers

01. Allocution de bienvenue

Arnold Denoth salut les délégués, les membres d'honneurs, l'équipe nationale et les invités, en particulier Christian Gränicher (EFS), Friedrich Häring de l'association forestière des deux Bâles ainsi que Rolf Dürig (Codoc).

La liste des points du jour n'étant pas sujette à des propositions de changements ou de rectifications, celle-ci est acceptée.

Excusés : voir ci-dessus
Electeurs : 55 délégués
Membre privé : 0 Total : 55

02. Election des scrutateurs

Elus : Andreas Schweizer
Walter Stauffacher

03. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués 2105 (Andelfingen)

Le procès-verbal a été publié sur la page d'accueil du site www.foresters.ch. Pas de remarque.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

04. Rapport annuel des co-présidents

1. Tout d'abord un remerciement - AD à Andelfingen

Notre première AD restera gravée dans ma mémoire. Un remerciement à la section zurichoise pour l'organisation fantastique.

2. Comme chaque année : recommandations salariales 2016 – pour tous ?

Chaque automne, les représentants de l'EFS et de l'ASF se réunissent afin d'élaborer les recommandations salariales communes. Elles sont négociées durement mais loyalement. Les mauvais prix du bois et le faible Euro ne permettent malheureusement pas de grandes avancées. Comme ce ne sont que des recommandations, je ne suis pas certain qu'elles seront appliquées aussi par tous les employeurs.

3. Réunion de fin d'année du comité à Zurich

a. Rétrospective

Ici, nous prenons le temps de faire une rétrospective, chacun fait le rapport de son département.

Afin de s'améliorer, il faut mettre le doigt sur ce qui était éventuellement moins bien.

De mon point de vue, le calendrier des rendez-vous est un des plus grands défis de notre époque. Etions-nous présent là où nous étions attendus ? Si la réponse est négative, dites-le nous s'il vous plaît. Nous faisons de notre mieux.

b. Rapport de la commission de l'audit et de l'ASIPE (SAFAS)

La nouvelle comptabilité à partir de 2017 (voir point 8) ainsi que la réglementation de la succession des délégués de l'ASF chez ASIPE ont été les principaux points abordés (voir point 10).

Plus d'informations dans les points à l'ordre du jour correspondants.

4. Nouvelle année – objectifs et responsabilités

a. Communication tournée vers l'extérieur

Fenêtre médiatique Wald+Holz / La Forêt

Page Facebook de l'ASF

Lettre de Noël aux sections

Page d'accueil actuelle

Visite de toutes les sections lors de leurs assemblées annuelles avec documentation adéquate (présentation PP).

b. CCT forêt suisse – Clarification au sujet de la faisabilité (voir point 7)

c. Le projet OFEV : 'L'accent est mis sur la relève' Interviews avec les bûcherons sur le thème : qu'est-ce qui motive les jeunes à s'engager dans les métiers de la forêt et que faut-il faire pour les garder dans la branche ? Les données ressortant des 30 interviews sont en ce moment dépouillées. Un rapport final suivra pour fin 2016.

d. Nouvelle comptabilité pour le 01.01.2017

5. CP du 04.03.2016 à Olten – 2 points principaux

a. Nous avons présenté la nouvelle comptabilité pour le 01.01.2017 qui a été acceptée par les présidents.

b. Atelier : concours de bûcheronnage, comment aller plus loin ? Retour des sections sur l'engagement ASF en rapport aux championnats professionnels.

6. CCT forêt suisse

L'examen de la faisabilité d'une CCT forêt suisse a été notre objectif principal tout au long de cette année. Peter et Ralph ont investis beaucoup de temps dans ce projet. Ils se sont réunis à plusieurs reprises avec des représentants de l'EFS et de ForêtSuisse pour des

clarifications. Un rapport a été publié à ce sujet dans la W+H / La Forêt et les sections ont largement été informées. Nous sommes à présent conscients des obstacles existants et savons à quel point l'engagement de la branche forestière doit être important, nous pensons que cela est possible. Plus là-dessus dans un prochain ordre du jour (voir point 7).

7. Campagne Initiative bois suisse

C'est en collaboration avec l'OFEV ainsi que les représentants des branches du bois et de la forêt que nous aimerions promouvoir la vente du bois suisse. Après quelques réunions, c'est l'agence Rod qui a été mandatée. Les idées de cette agence ont convaincu les responsables et vous recevrez cette année encore les premières contributions de ce projet. Cela reste pour le moment un grand secret.

8. CFST – Directives

Notre contremaître forestier HP Isler s'est occupé des directives de la CFST au comité. C'est avec beaucoup d'entrain qu'il s'est consacré à ce thème. Nous sommes très heureux d'avoir ici 'un homme de terrain'. Les directives remaniées de la CFST seront envoyées d'ici la fin de l'année en procédure de consultation. Il semblerait qu'elles soient plus minces et de façon générale plus compréhensibles.

9. Forêt / Gibier – ça rime avec chasser ou bien non ?

ChasseSuisse aimerait proposer un examen de chasseur unique pour tout le pays. Cela serait l'occasion de l'intégrer également dans notre branche. Nous pouvons certainement soutenir cet objectif.

10. Championnat de ski 2016 à Airolo / Esprit sportif recherché

Deux raisons nous ont forcé à annuler cet événement :

1. trop peu de neige
2. trop peu d'inscriptions

Nos collègues tessinois seront là à nouveau en 2017, prêts à tout donner. Plus à ce sujet dans un ordre du jour ultérieur (v. point 12)

11. Visite des sections – diversité dans l'unité

Comme déjà mentionné dans les objectifs, nous avons essayé de visiter toutes les assemblées annuelles des sections de l'ASF. Nous étions sur les routes de Schaffhouse jusqu'au Tessin et d'Appenzell jusqu'à Neuchâtel. Un grand merci pour vos accueils chaleureux. Je suis toujours surpris par la diversité des activités que l'on trouve dans les sections.

Nous avons visité des écoles professionnelles et avons pu recruter quelques jeunes membres.

La section tessinoise avec de nouveaux statuts a ouvert la porte aux bûcherons et aux contremaîtres. 50 nouveaux membres ont été intégrés à l'Associazione del Personale forestale. Ce sont bien sûr d'excellentes conditions pour les 18e Championnats de ski forestier suisse à Airolo.

12. Le Lac Noir pour la seconde fois

Cette année aussi nous étions sur l'Alpage de Peter, au-dessus du Lac Noir, pour nos deux jours de retraite. Les réunions intensives mais aussi les attentions de notre hôte Piller resteront pour moi un très bon souvenir. Le joli et paisible chalet d'alpage, entouré de forêt et de pâturages, est le meilleur moyen d'approcher intensivement les différents thèmes à traiter.

13. Conférence loup, à l'ibW Maienfeld

La conférence loup du 25.08.2016 avait pour objectif de faire mieux connaissance avec cet animal fascinant. Le docteur Andreas Moser, animateur célèbre de l'émission 'NetzNatur', a consolidé son exposé avec d'intéressantes séquences de film. En après-midi, les deux 'gardiens de loups sauvages' nous ont expliqués la situation de la meute du massif de Calanda. Que nous le voulions ou non, nous allons devoir à l'avenir faire face aux loups. En Suisse, il faut compter avec près de 30 à 40 loups.

Environ 50 personnes ont pris part à la conférence loup. Tous nos remerciements à ceux qui ont contribué à cet événement réussi.

14. Le secrétariat (SG) a le vent en poupe

Le secrétariat sera géré par l'équipe habituelle de Patrik Hofer et Andrea Wobmann.

Une comptabilité moderne, une page Facebook actualisée ainsi qu'un système efficace de stockage des documents de notre association (Dropbox) en sont la confirmation. Tous les membres du comité ont accès à tout moment aux documents pertinents et peuvent à tout instant télécharger des informations internes. Andrea se charge de l'ordre et l'organisation du nuage de nos données. Si les services secrets y ont accès, ça je l'ignore !

Andrea a un grand vœu pour le futur : l'harmonisation des données des membres de toutes les sections avec un raccord à leur comptabilité. Cela serait un objectif intéressant à atteindre.

Un grand merci pour votre travail au service de l'ASF

15. Danke / Merci / Grazia

En premier lieu, j'aimerais remercier toutes les personnes qui aident dans l'ombre, qui jusqu'à présent n'ont été citées nulle part ou bien qui n'ont assisté à aucune réunion du comité.

Cependant elles contribuent au succès des activités dans les sections et l'association :

- tous les fonctionnaires et représentants du comité
- tous les membres du comité, en particulier ceux de la commission de révision des comptes.
- tous les collègues du comité pour leur agréable et bonne collaboration

Un grand merci aux délégués ainsi qu'aux invités pour leur présence ici à l'AD à Bâle.

Lavin / Oberschrot 16.09.2016

A.Denoth / P.Piller

Le rapport annuel est adopté à l'unanimité.

Comptes annuels 2015 / rapport des réviseurs

C'est Patrik Hofer qui expliquera les comptes annuels 2015 qui accompagnent l'invitation.

Le compte des résultats se solde avec une recette globale de CHF 138 268.10 et un total des dépenses de CHF 124 281.82 avec un bénéfice de CHF 13 986.28 (Budget 2015 : pertes CHF 12 300.-). Le bilan a un actif d'un montant de CHF 261 198.86. Au 31.12.2015 la fortune de l'association s'élevait à CHF 205 431.86 (31.12.2014 : CHF 191 445.58).

Les amortissements s'élèvent à CHF 3700.- et se composent de deux postes, les fans de compétitions (CHF 1800.-) et les T-shirts (CHF 1900.-).

Pas de prise de parole au sujet des comptes annuels, le réviseur des comptes Sam Hess passe la parole.

Les membres de la commission qualité ont contrôlé les comptes annuels 2015 avec bilan et compte des résultats le 29.04.2016 au siège de la cellule de direction et ont attesté du bon fonctionnement et de la netteté de la direction. Parallèlement, la facture « mandat fédéral » a aussi été examinée et jugée correcte.

Au 31.12.2015, la fortune de l'association fait état de CHF 205 431.86. L'augmentation s'élève par rapport à l'année précédente à CHF 13 986.28.

En comparaison annuelle, le nombre actuel des membres d'un total de 1812 (1603 membres collectifs, 51 membres individuels, 21 membres d'honneurs, 137 retraités) a diminué de 44 personnes (2015 : 1856 membres).

Les responsables des sections sont priés d'annoncer à temps au secrétariat, le nombre exact des membres, afin de pouvoir enregistrer des chiffres fiables.

Les comptes annuels, le bilan et le rapport de révision sont soumis à la discussion. Pas de prise de parole demandée. Le co-président Arnold Denoth procède au vote.

Les comptes annuels 2015 ainsi que le rapport de révision sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée des délégués.

Comme convenu, avec le renouvellement de l'affiliation de l'ASF à Swiss Sponsoring Pool (SSP) 2016-2019 (voir AD 2015, Andelfingen), les comptes annuels du SSP ont été examinés le 15.02.2016 par le membre SSP Claudio Ferrarini (Stihl Vertriebs AG) et du membre de la CdG de l'ASF, François Farhni. Les comptes SSP se soldent avec un excédent de dépenses de CHF 55 303.49. Das Vermögen beläuft sich per 31.12.2015 auf Fr. 14'132.48.

06. Dans les départements

Voici par extraits, des informations concernant les activités des départements suivants :

- Fédération de la formation professionnelle (FFP) Forêt (Christian Kleiber)

La Fédération de la formation professionnelle Forêt a terminé sa septième année consécutive avec un excédent, bien que les recettes aient légèrement baissées, ce qui engendre une régression de l'emploi et d'autres fusions dans les entreprises forestières.

En 2015 les revenus du fonds étaient de CHF 977 402.50. Les dépenses étaient de CHF 935 402.50. Un bénéfice de CHF 34 928.05 a été fait.

Ces dernières années, la Fédération de la formation professionnelle s'est très bien établie. Pratiquement toutes les entreprises et personnes individuelles sont enregistrées et recensées. En 2015 à la FFP, un total de 1268 entreprises sont enregistrées. Le contact s'est mis en place durant cette année avec les entreprises d'électricité et d'installations, lesquelles ont leur propre équipe bucheronne et proposent des mandats forestiers et sont ainsi également soumises à la participation.

En 2015, 72 % des moyens ont été utilisés pour la réduction des CIE (70 francs par journée de cours et par apprenti) Une somme totale de CHF 698 610.

De plus une dépense de CHF 58 000 pour les cours de formations continues et CHF 56 000 pour le soutien de l'OrTra projet forêt.

-Organisation du monde du travail, OrTra Forêt Suisse (Rolf Lüscher)

Examen central « Connaissances professionnelles » :

Cette année un projet pilote a débuté avec pour objectif : un examen central des connaissances professionnelles, à l'échelle nationale. En cette occasion la faisabilité a été examinée et évaluée dans 4 régions (AG, BE, SO/BL, TI). Dans le cadre de ce projet, c'est une totalité de 112 personnes de 5 cantons qui ont passé un examen. Cet examen comprenait des thèmes tels que le rajeunissement, les soins, les constructions forestières, la santé et la sécurité ainsi que l'organisation de l'entreprise.

Dans l'année qui suit, des personnes d'autres cantons devraient être incluses. L'objectif étant qu'en 2018 soit mis en application un examen des connaissances professionnelles valide pour toute la Suisse.

Examen quinquennal de l'ordonnance sur la formation et plan de formation :

Le plan de formation doit être orienté vers la pratique et ce faisant l'ancienne version doit être examinée. Les 3 lieux d'apprentissages, c'est à dire l'entreprise formatrice, le centre de formation professionnel et les cours d'interentreprises (CIE), seront inclus, de plus la procédure de qualification sera analysée. A cet effet deux questionnaires ont été élaborés, lesquels seront remplis, l'un par les entreprises formatrices, l'autre par les associations, les OrTra régionales, les prestataires de CIE et les formateurs professionnels. Des thèmes tels que les domaines forestiers dans le futur, la prolongation de la durée d'apprentissage, le contenu des formations, le nombre de jours CIE, etc. seront abordés. Les questionnaires seront distribués en automne 2016. L'évaluation doit être terminée jusqu'en janvier 2017, elle

sera revue totalement ou partiellement et des décisions seront prises par l'ordonnance sur la formation et le plan de formation.

Si une révision avait lieu, un projet d'adaptation suivrait en aout 2017 afin de pouvoir mettre en place en janvier 2019 l'introduction d'un nouveau plan de formation.

L'objectif de ce projet est une formation attractive, commercialisable et la satisfaction des apprentis.

-Championnats de bûcheronnage (Ralph Malzach)

Avec les championnats de bûcheronnage l'équipe nationale suisse a vécu une année très intensive. Elle se compose de deux Team, c'est à chaque fois une Team avec quatre membres qui participe aux championnats du monde. La première Team est toutefois aussi forte que la seconde, ce qui ne fait que stimuler la concurrence, ce qui était le cas également cette année. Les membres de l'équipe nationale sont remerciés pour leur engagement.

Lors des WM qui se sont déroulés à Wisla (PL) du 7 au 12.9.2016, la Team suisse a décroché au classement général des nations une excellente troisième place. Pour l'évaluation de ce classement, trois de plus de 25 ans par pays sont pris en compte. Afin de rester en tête sous la concurrence extrême, il faut s'être entraîné très intensivement. La Suisse dispose au total de plus de six athlètes qui pourraient à chaque instant participer à un championnat du monde, c'est qui est remarquable.

A l'évaluation individuelle de tous les athlètes, à partir de laquelle est calculé le classement des nations, la Suisse occupe les 6e et 7e places. Vu que trois athlètes ont commis une erreur durant la discipline de l'abattage (en partie en raison des mauvaises conditions de compétition), cela n'a plus suffi pour arriver à la première place au classement des nations.

Au classement U24 également, des terrains de compétition défavorables ont fait redescendre un athlète dans le classement. L'organisateur a été informé des mauvaises conditions. Il faut espérer qu'aux prochains WM le terrain sera meilleur et que le hasard aura moins d'influence sur les résultats.

Dans la discipline de la taille combinée, Balz Recher (204 pts) a établi un nouveau record du monde. Urs Amstutz lui aussi a fait un très bon résultat (197pts). Pour finir, au concours par estafettes le record mondial a pu à nouveau être amélioré de quelques points. Vous pourrez voir quelques photos et impressions commentées des WM 2016 à Wisla sur la page d'accueil ASF.

07. Faisabilité CCT forêt suisse

Ralph Malzach explique : l'année dernière la faisabilité d'une CCT forêt suisse a été examinée. Le groupe de travail CCT forêt suisse composé des représentants des associations partenaires EFS, ASF et ForêtSuisse a traité le sujet en quatre réunions intensives. Tous sont d'accord pour dire que la faisabilité ne sera pas un problème en soit. C'est le temps qui jouera un rôle décisif. L'objectif étant de mettre en place une CCT basée sur le droit privé. Dans le cas où les contrats de travail de toute la Suisse devraient être réadaptés en conséquence, un investissement considérable sera nécessaire. Pour l'employé et pour l'employeur, un contrat de droit privé est absolument comparable à un contrat d'emploi de droit public. Dans les entreprises centralisées, les corporations et les entreprises individuelles, l'introduction de la Convention Collective de Travail n'est possible que s'il existe une certaine volonté en rapport à la structuration des contrats d'emplois. Les entreprises forestières cantonales par contre ne peuvent se rallier à une CCT que de manière bénévole. Bien qu'important pour l'EFS, le rôle des agriculteurs dans la forêt n'est pour le moment pas discuté concrètement, car cette thématique peut certainement se révéler comme une difficulté.

La motivation pour une CCT est principalement justifiée par les points suivants :

- des salaires de bases obligatoires seront mis en place.
- des conditions d'emploi nationales équitables et homogènes pour tout le pays seront établies

et seront de mises dans les différentes régions salariales.

- les entreprises suisses qui emploient une main d'œuvre étrangère bon marché ou les entreprises étrangères actives en Suisse devront remplir les conditions CCT (pour contrer le dumping salarial).
- l'échange entre les employés et les employeurs sera plus soutenu conférant une stabilité à la branche.
- les effets de la politique forestière résultant d'une CCT seraient considérables.

La mise en place d'une Convention Collective de Travail est planifiée en différentes phases. Dans le cas d'une décision pour le suivi du projet d'une Convention Collective de Travail, il faudra compter avec les *frais* suivants :

- Phase 1 Mise en place (2017) : CHF 50 000.- ~ CHF 30-40.- par membre
- Phase 2 Mise en place (2018) : CHF 70 000.- ~ CHF 30-40.- par membre
- Phase 3 Mise en place (2019) : CHF 100 000.- ~ CHF 30-40.- par membre
- Phase 4 Entreprise (2020 / 21) : CHF 200 000.- ~ CHF 250-300.- par employé et par an
~ CHF 500.- + par employeur et par an

Ce faisant, les services syndicaux (par ex. Syna) ne seront réclamés que de façon ponctuelle.

Le *financement* est encore à définir en détail.

Au vu de l'actuelle situation initiale sur le marché forestier suisse (concurrence d'entreprises forestières étrangères), le moment est propice pour la mise en place du projet CCT.

Lors de la mise en place du projet, les *obstacles* suivants peuvent surgir :

- l'acquisition d'environ plus de 1000 nouveaux membres ASF (surtout des employés d'entreprises forestières), qui devront dans tous les cas prendre une affiliation ASF. En option, les nouveaux membres des entreprises forestières pourront prendre un propre statut et mettre en place avec l'ASF une structure séparée dans le cas où cela pourrait leur être avantageux.
- Adaptation des statuts à l'ASF et dans les sections. Avec l'introduction d'une CCT sans participation syndicale complète, il faudra prendre en compte un investissement important dans la collaboration avec l'autorité compétente (seco)
- le plus grand défi sera de remplir les majorités requises (Quorum). Il faudrait incorporer plus de 50 % des entreprises forestières et des employeurs de droit public.

Les services syndicaux seront réclamés ponctuellement afin qu'ils puissent soutenir de façon significative l'ASF dans l'acquisition de membres, le conseil et dans les négociations avec le seco. Ralph Malzach évalue positivement la faisabilité d'une CCT forêt suisse, il met en garde cependant également contre les obstacles corrélatifs qui ne pourront être franchis qu'au prix d'un investissement supérieur à la moyenne.

Le co-président ouvre la discussion sur le thème Convention Collective de Travail.

Prise de parole : Les frais annoncés sont-ils les frais annuels ou bien ceux qui sont planifiés pour la mise en place d'une CCT ? La mise en place ne va sûrement pas durer plusieurs années. Il devrait y avoir une catégorie de frais pour la mise en place et ensuite pour les frais d'exploitation.

Réponse : La mise en place va durer plusieurs années. Jusqu'en 2021 la CCT devrait être réalisée. Au début il y a le processus d'acquisition qui va mettre au moins deux ans et qui est le plus grand défi. Ceci est nécessaire pour le Quorum et les majorités, sans eux il n'y aura jamais d'extension du champ d'application des conventions collectives de travail. Celle-ci est la condition pour une CCT active. En parallèle à l'acquisition, d'autres clarifications et tâches administratives restent à remplir, celles-ci pourront être réglées durant la période de mise en

place par un employé de bureau à 20 %. Si les Quorums sont atteints, on arrive à la dernière phase dans laquelle la Convention Collective de travail sera appliquée. Les présidents des sections seront informés en détail après l'AD sur la planification de la CCT et sur le budget.

Prise de parole : Les frais CCT du canton de Fribourg sont plus élevés que prévu. Les frais de cotisation de l'employé se montent à CHF 312.-/an, dont CHF 300.- de frais Syna directs plus charges. Une CCT est un long processus. Fribourg travaille depuis 15 ans sur une CCT cantonale. L'expérience nous montre que le partenariat social entre employés et employeurs doit fonctionner à 100 %. Un partenaire qui ne coopère pas peut retarder le processus de quelques années. Néanmoins le processus est abordé en collaboration avec les partenaires d'associations EFS et ForêtSuisse.

Réponse : Les frais sont en réalité difficiles à évaluer. Une affiliation Syna propose aussi des avantages sous la forme de différentes réductions (Formation, chèques REKA, carburant, etc.), ainsi les frais de cotisations peuvent presque être compensés.

Prise de parole : Où en sont les discussions avec l'EFS ? Car ils pourraient ramener pas mal de personnes dans la CCT.

Réponse : En ce moment la situation est très bonne. EFS et ASF veulent tous les deux cette CCT même si leurs motivations sont différentes. Bien sûr que certaines discussions auront lieu malgré tout, ce qui risque de prendre beaucoup de temps. C'est pourquoi, les 5 ans mentionnés sont plutôt un objectif sportif. ForêtSuisse est pour le moment encore en attente. Ils doivent à tout prix être informés et inclus, ainsi ils pourront eux aussi dans un maximum de deux ans être embarqués sur le même bateau.

C.Gränischer, Président de l'association des entreprises forestières, souligne que c'est le comité EFS en particulier qui préconise une CCT forêt suisse. Il appelle à ne pas investir dans d'autres CCT cantonales mais plutôt de concentrer toutes les ressources dans une CCT suisse. Le problème des entreprises forestières agricoles peut certainement être résolu. C'est pourquoi les clients ne doivent engager que des professionnels et aucun semi-professionnel. ForêtSuisse doit absolument nous suivre afin de pouvoir apparaître en tant que branche homogène.

Le co-président Arnold Denoth précise que le suivi de la faisabilité d'une CCT forêt suisse est en discussion et n'est pas une décision de principe CCT oui/non. Il ajoute que la décision prise en votation sera significative pour le budget de l'année 2017 et souligne qu'en raison des circonstances il sera toujours encore possible d'interrompre le projet ultérieurement. Il procède au vote.

Les délégués votent pour le suivi de la faisabilité d'une CCT forêt suisse à l'unanimité.

08. La nouvelle comptabilité à partir de 2017

Le membre CdG Markus Tanner expose les faits. Depuis une décennie, le mandat fédéral est régi par l'Art.32 Lfo (transmission de missions aux associations) comme mandat découplé de la facture ASF avec une comptabilité et des comptes annuels séparés. En conséquence, deux factures sont à examiner annuellement par la commission de gestion. La question de la simplification se pose à présent. Le Comité a demandé des clarifications spécifiques à l'OFEV et sera soutenu dans sa volonté.

Le Comité ASF propose donc que les comptes annuels du mandat fédéral soient à l'avenir intégrés dans la facture ASF. Le co-président procède au vote sur la nouvelle comptabilité à partir du 01.01.2017 selon le descriptif.

La proposition du Comité ASF, d'annuler les factures séparées du mandat fédéral et de les intégrer dès l'année comptable 2017 aux comptes annuels ASF, est acceptée à l'unanimité.

09. Budget 2017

Le co-président Arnold Denoth commente le budget 2017 :
Profits provenant des cotisations des membres CHF 95 000.-, des indemnités de service pour le mandat fédéral CHF 20 000.- des services de l'ASF CHF 650.-, pour CHF 48 000.- de mise en œuvre de la direction du secrétariat, CHF 37 000.- pour le Comité (dont CHF 15 000.- pour le développement CCT), CHF 7500.- pour l'encadrement des départements et des sections, CHF 6000.- pour les traductions et encore CHF 26 000.- pour l'AD, les foires, les compétitions et les frais d'associations. Pour le budget 2017, c'est un bénéfice total de CHF 115 700.- avec une perte de CHF 16 000.- qui sera calculé.
Le co-président procède au vote sur le budget.

Le budget 2017 est accepté à l'unanimité.

10. Elections

Actuellement des élections ne sont pas prévues. Le co-président honore *Walter Hess* qui représente l'ASF depuis de nombreuses années à l'Association Suisse pour l'instruction au permis d'emploi d'explosifs (ASIPE). Il est à ce poste depuis 20 ans et prendra sa retraite dans quelques semaines. Walter Hess est remercié pour son engagement et comme cadeau d'adieu il recevra un bon cadeau pour un circuit Pilatus.

Selon les articles 22 et 31 des statuts ASF, le choix des représentants dans d'autres organisations du même ordre est attribué au comité ASF. Lors de la conférence des présidents du 04.03.2016 à Olten, le nouveau délégué ASIPE de l'ASF, *Michele Wildhaber* de la section tessinoise a été présenté. Il a été définitivement élu par le comité le 07.03.2016.

Robi Baumgartner, entraîneur de l'équipe nationale depuis de longues années et conseiller, sera honoré pour ses 40 ans d'engagement au service des championnats suisses de bûcheronnage. Il lui sera remis un présent sous forme de chèques Reka.

11. AD2017 à Sempach, Lucerne le 15.09.2017

Le membre de section Valentin Stäheli informe au sujet de l'AD2017 dans le canton de Lucerne. Celle-ci aura lieu le 15 septembre 2017 à Sempach.

12. Divers

Championnat de ski forestier suisse 2017 (Enea Pasinelli)

Le 17e championnat de ski 2016 à Airolo a dû être annulé à cause du manque de neige. Cette année, la compétition aura lieu le 25.03.2017. Il s'agit d'un Kids-Day, auquel les enfants jusqu'à 12 ans pourront participer gratuitement. Le 18e CSFS sera mené parallèlement et indépendamment du Kids-Day. Des informations concrètes seront à disposition sur la page d'accueil.

La parole n'étant pas demandée, le co-président Arnold Denoth remercie tous les participants et clôture l'Assemblée des délégués 2016 à 12h00. Dans le cadre du programme de l'après-midi, les belles performances de notre équipe nationale à Wisla (PL) seront dignement célébrées.

Lucerne, le 4 octobre 2016

Le co-président

Le secrétaire général

Arnold Denoth

Patrik Hofer